

## CROISSANCE DE L'ORDRE EN AFRIQUE DE L'EST

« La joie la plus grande de la visite de trois semaines en Afrique de l'Est a été de voir croître notre Ordre et la foi vivante de tant de communautés chrétiennes. Les chrétiens augmentent et sont coresponsables de leur vie communautaire ». Paroles de Fr. Massimo Fusarelli, Ministre Général, à la conclusion de la visite à la Province de Saint François d'Assise en Afrique de l'Est qui eut lieu du 2 au 16 juin 2023. « Les célébrations sont pleines d'une joie non seulement bruyante et extérieure, mais profonde et on le voit aussi dans les divers services et activités qui naissent dans ces communautés chrétiennes vivantes », il ajouta.

Avant sa rentrée à Rome, le Ministre a voulu partager 4 défis pour la présence franciscaine en Afrique de l'Est.

« Le premier défi que nous avons comme Frères mineurs est celui certainement d'une croissance exponentielle de l'Ordre dans cette partie du monde, qui exige moyens, formateurs et structures adéquates et maintenir ce parcours est parfois difficile ».

Le Ministre a continué: « Un autre défi concerne l'inculturation du Charisme de saint François dans les diverses cultures, langues, mentalités présentes en Afrique. Nous nous trouvons dans une partie du continent africain où certains pays ont eu une histoire récente tourmentée et difficile, entre violences, guerres et

>>>



## AGENDA CURIE GÉNÉRALE

- Le 2 juillet, Fr. Massimo, Ministre général, conclut la visite à la Province de Sainte Barbe, aux USA.
- Du 2 au 4 juillet, Fr. Taucen Girsand, Vice-directeur JPIC, a participé à la rencontre avec les frères animateurs de la Province de Saint François d'Assise en Afrique, Madagascar et Maurice sur le thème "Nature et Mission de JPIC", réalisé à Kigali, au Rwanda.
- Du 3 juillet au 14 juillet, le Définitoire sera réuni à Rome pour le Temps fort.
- Du 4 au 7 juillet se réalise à la Curie Générale le Congrès des Centres d'Étude et de recherche de l'Ordre. Participent les Recteurs, Présidents et Directeurs de Centres. L'événement est organisé par le Secrétariat Général pour la Formation et les Études (Fr. Darko Tepert, Fr. Hieronimus Yoseph Dei Rupa). La rencontre commence par un salut du Ministre général.
- Fr. Daniel Rodríguez Blanco, Directeur JPIC, du 4 au 8 juillet participe à Rome à la Rencontre des Réseaux ecclésiaux Territoriaux du Dicastère pour la Promotion du développement humain Intégral.
- Le 7 juillet Fr. Fábio Cesar Gomes, Délégué Général Pro-Monialibus, animera la retraite de la Fédération des Clarisses de Colombie inspirée par la Regula non Bullata.
- Le 12 juillet, Fr. Massimo sera présent au Chapitre de la Province Picena de Saint Jacques de la Marche (San Marino).

conflits ethniques ».

Le troisième défi concerne l'appelée «mission diversifiée»: «Il faut qu'il y ait une présence et une mission franciscaine diversifiée. Ici j'ai trouvé des frères qui apprennent, par exemple la mission éducative dans les écoles et à un certain point doivent accueillir et faire de l'animation spirituelle. On ne peut penser seulement au ministère paroissial».

Finalement, Fr. Massimo a parlé du défi de la liberté : la liberté croissante, pour les frères, de coordinations et liens qui puissent empêcher aussi la dimension missionnaire, au sein de cette Province, distribuée sur plusieurs États et ailleurs dans le monde.

Le Ministre a conclu son partage en remerciant «le Seigneur et les frères qu'il a rencontrés, les Clarisses qui vivent la même réalité de croissance. Il faut acculturer le charisme, mais il y a aussi tellement de perspectives pour l'avenir ».



Le Ministre Provincial, Fr. Frederick Odhiambo, qui a accompagné Fr. Massimo durant la visite, a partagé sa joie : « Aussi avec Fr. Victor Luís Quematcha, Définitiveur Général, nous avons visité les petites missions qui n'attendaient pas la visite du Général, qui a obtenu ainsi une image réelle de notre Province ».

La première étape de la visite fut à Nairobi au Kenya, siège de la Curie provinciale de la Province de Saint François d'Assise, à l'occasion des 40 ans de sa création. Ensuite le Ministre s'est rendu au Malawi, en Zambie, Uganda, Ruanda, Burundi et, enfin, en Tanzanie. Outre les frères, le Ministre a rencontré les Clarisses, la Famille Franciscaine, les évêques locaux et a visité les œuvres sociales de la Province.

La Province de Saint François d'Assise de l'Afrique de l'Est, fondée en 1983, compte aujourd'hui 131 frères distribués dans neuf nations. Les frères se consacrent au service pastoral, à l'éducation, à l'assistance spirituelle aux Clarisses et à l'OFS.

## TEMPS FORT DE MAI 2023

### COMMUNIQUÉ DU DÉFINITOIRE GÉNÉRAL

Le temps fort de mai a eu lieu du 8 au 19 à la Curie générale à Rome ; le 10 le définitoire général a rencontré les Gardiens, Vicaires, Économistes des maisons romaines dépendantes du Ministre général et du 15 au 18 les Présidents des Conférences ; le 31 mai il y eut une dernière session de travail. Le Définitoire général, en ouverture, a vécu un temps de narration personnelle, pour approfondir les relations et partager le vécu durant la période passée depuis le dernier Temps fort ; il a continué le discernement sur les candidats pour la fraternité de Londres qu'il nommera durant le Temps fort de juillet ; il a nommé le Comité pour la Révision des Investissements (IRC) dans les personnes

de Mme Joycelyn ONG, Présidente, de messieurs David REUSCH, Jorge Apóstolos SIARCOS et Leslie QUICK, et de fr. John PUODZIUNAS, Économiste général ; il a assigné les offices aux Frères de la Fraternité des Pénitenciers de Saint Jean du Latran à Rome, fraternité dépendant du Ministre général. Il a rencontré fr. Matthias MAYER, de Franziskaner Helfen (Bonn - Allemagne), avec fr. Franco MIRRI, Directeur de la Fondation OFM Fraternitas, et fr. Efrén P. ORTIZ O. et fr. Nikola KOZINA, Directeurs sortant et entrant du Bureau de Développement pour approfondir la politique d'évaluation des projets ; il a continué l'évaluation sur la présence de l'Ordre en Russie et sur la Fondation ; il a écouté les mises à jour

de fr. Pedro ZITHA, Assistant spirituel général OFM pour l'OFS ; il a continué à réfléchir sur le Congrès des frères laïcs, surtout sur le chronogramme et le questionnaire transmis aux Entités de l'Ordre ; il a écouté les mises à jour en matière économique présentées par fr. John PUODZIUNAS, Économiste général ; il s'est interrogé sur l'alternance du personnel des Maisons dépendantes ; il a rencontré les Fonctionnaires de la Curie, qui ont commencé à présenter les Règlements des divers Offices, en vue d'une meilleure collaboration entre eux et avec le Définitoire général.



# MONDE OFM

Rencontre des ministres de la Conférence bolivarienne au Pérou.



Pèlerinage de la Province Séraphique d'Assise à Sienne.



Ordination sacerdotale du Fr. Elie John Espady, République Dominicaine.



Nouveau Définitoire de la Province des Saint François et Saint Jacques au Mexique



Les Étudiants de l'Université Pontificale Antonianum visitent la Bibliothèque Apostolique Vaticane.



Le « Gardiennat Assise » d'Indonésie visite le Centre « Saint Antoine de Padoue » à Jakarta.

Le Définitoire général:

**A NOMMÉ:**

- Fr. Praveen D'SOUZA, Visiteur général de la Prov. « Notre Dame Reine de la Paix », en Afrique du Sud (Vanderbijlpark);
- Fr. Amaral Bernardo AMARAL, Visiteur général de la Prov. « Ste Marie des Anges », en République Démocratique du Congo (Mbujimayi);
- Fr. Siniša BALAJIĆ, Visiteur pour les maisons de Formation de la Prov. « Assomption BVM » de Bosnie et Herzégovine (Sarajevo).

**IL A APPROUVÉ LA ROSE DES CANDIDATS À MINISTRE PROVINCIAL DE LA:**

- Prov. « Sts Pierre et Paul », au Mexique (Celaya);
- « Province d'Irlandes » (Dublin).

**RATIFIÉES LES ACTES DES ÉLECTIONS AVENUES :**

**En Chapitre:**

- Prov. « Magna Domina Hungarorum », en Hongrie (Budapest);
- Prov. « Sts Cyrille et Méthode », en Croatie (Zagreb);

- Prov. « Immaculée Conception BVM », en Pologne (Kalwaria Z.);
- Prov. « S. Bonaventure », en Italie (Roma);
- Prov. « S. François stigmatisé », en Italie (Florence);
- Prov. « S. Antoine de Padoue », aux Philippines (Cebu City);
- Prov. « S. Paul Apôtre », à Malte (Valletta);
- Prov. séraphique « S. François d'Assise », en Italie (S. Maria degli Angeli);
- Prov. « S. Venceslas », en République tchèque (Prague);
- Prov. « S. Michel Archange », en Ukraine (Žhytomyr);
- Prov. « S. Marie des Anges », en Pologne (Kraków);
- (pris acte) Fondation « St François », en Inde, dépendant de la Prov. « S. Thomas Apôtre », en Inde (Bangalore).

**En Congrès capitulaire:**

- Prov. « S. François d'Assise », au Vietnam (Ho Chi Minh City);
- Prov. « S. Antoine de Padoue », aux Philippines (Cebu City);
- Prov. « Immaculée Conception B.V.M. », en Pologne (Kalwaria Z.);
- Cust. aut. « S. Antoine », à Singapour, Malaisie et Brunei (Singapour).





### Hors Chapitre:

- de Définiteur provincial: "Prov. Franciscaine de Arantzazu", en Espagne (Donostia - San Sebastián): 1;
- de Gardiens: Prov. "Sts François et Jacques", au Mexique (Zapopan), 1; Prov. "Immaculée Conception B.V.M.", en Espagne (Madrid), 1; Prov. "Sainte Foi", en Colombie (Bogotá), 2; Prov. "S. Thomas Apôtre", en Inde (Bangalore), 1; Prov. "S. Jean Baptiste", aux USA (Cincinnati), 1.

### A APPROUVÉ, SUB CONDITIO, LES STATUTS PARTICULIERS DE LA:

- Prov. "S. François d'Assise", au Vietnam (Ho Chi Minh City);
- Prov. missionnaire "S. Antoine", en Bolivie (Cochabamba);
- Prov. "Saint Esprit", en Australie (Waverley);
- Cust. aut. "S. Jean Baptiste", au Pakistan (Karachi);
- Fondation "S. François", en Papouasie-Nouvelle Guinée.

### A AFFRONTÉ LES PRATIQUES SUIVANTES SELON LA VARIATION DU STATUT JURIDIQUE:

- Erection de Gardiennats : 5;
- Erection de Maisons filiales : 7;
- Élévation de Maisons filiale à Gardiennat: 1;
- Réduction de Gardiennats à Maisons filiales: 4;
- Suppressions de Maisons: 21.

### A TRAITÉ LES CAS SUIVANTS DE SÉPARATION DE L'ORDRE:

- Indult d'esclaustration : 5;

- Indult de Sécularisation ad experimentum: 2;
- Indult de Sécularisation pure et simpliciter: 2;
- Indult de dispense des vœux solennels: 5;
- Indult de dispense des charges de l'état clérical et des vœux solennels : 6;
- Démissions de l'Ordre: 4.

### IL A EXAMINÉ:

- Cas de graviora delicta: 7;
- Possible cas de graviora delicta: 1;
- Comportements inappropriés : 2;
- Protocoles de Tutelle des mineurs et adultes vulnérables d'Entité: 1.

### A TRAITÉ D'AUTRES PRATIQUES DE DIVERS GENRES:

- Concession d'obédience pour la mission : 1;
- Concession d'obédience de retour de la mission / service particulier: 2;
- Concession de bourses d'étude et d'obédience pour résider à la Fraternité « Beato Gabriele Allegra », au CISA, à Rome: 5;
- Passage d'autres Entités de l'Ordre : 2;
- Réadmission à l'Ordre : 1;
- Recours hiérarchique : 1;
- Aliénation immeubles/ex voto: 6;
- Matière économique : 3.

### LE DÉFINITOIRE GÉNÉRAL:

- encourage toutes et chaque Entité de l'Ordre à poursuivre le travail de révision des données du *Schematismus* et *Directiones Domorum*;
- a approuvé la proposition des Offices de Secrétariat Général, Procure et Protocole de veiller à des moments de formation pour les divers Secrétaires des Entités de l'Ordre ;
- encourage les frères d'accord avec leur propre Ministre, à donner la responsable disponibilité pour le service de traduction et de communication.

\*\*\*

La rencontre du Définitoire avec les Gardiens, Vicaires et Économistes des Maisons romaines dépendantes du Ministre général – Curie générale "S. Marie Médiatrice", Collège International "S. Antonio al Laterano", Fraternité des Pénitenciers "S. Giovanni in Laterano", Collège "S. Isidoro" – a eu un caractère formatif-informatif ; on a traité de thèmes inhérents à:

- Animation de la vie fraternelle ;
- Rôle et tâche du Définitoire délégué du Ministre général pour chacune des fraternités dépen-



dantes ;

- Économie fraternelle ;
- Soins des archives.

\* \* \*

La rencontre du Définitoire avec les 13 Présidents des Conférences a abordé les thèmes suivants i. Partage sur la vie, mission, révision et renouvellement des Conférences (Mandat n. 31 du Chap. gén. 2021); ii. Révision de l'organigramme de la Curie et de l'Ordre (Orientation n. 29 du Chap.gén. 2021); iii. Célébration du Centenaire franciscain ; iv. Tutelle des mineurs et des adultes vulnérables; v. Économie fraternelle: situation actuelle , fonds d'investissements, révision de la contribution de solidarité (Mandat n. 6 du Chap.gén. 2021); vi. Congrès des frères laïcs ; vii. Ratio Evangelizationis; viii. Chapitre des Nattes; ix Conseil Plénier de l'Ordre.

Les Présidents pour donner réponse au Mandat n. 31 et à l'orientation n. 29 du Chap.gén. 2021, ont élaboré et approuvé le Document suivant :

Nous reconnaissons que l'intention du Chapitre général 2021 par le Mandat 31 et l'Orientation 29 est de simplifier la structure des Conférences, de l'Ordre et de la Curie générale , plus qu'une révision complète.

1. Nous confions au définitoire général de par son point d'observation la réflexion pour reconnaître ce qui est vraiment nécessaire aujourd'hui et choisir en conséquence .

2. Nous proposons de réfléchir sur la possibilité de confier les deux Secrétariats, des Missions et Évangélisation et Formation et Études à deux Définitaires généraux , choisis ad hoc par le Ministre général après le Chapitre pour favoriser une plus grande intégration avec le service d'animation et de gouvernement du Ministre général avec le Définitoire .

3. Nous proposons de trouver des modalités pour obtenir une flexibilité opportune en n'exigeant pas de chaque Entité l'organigramme complet des Offices, quand ce n'est pas nécessaire. Qu'on fasse en sorte cependant, qu'à l'intérieur de la

même Conférence soit présent tout l'Organigramme.

4. Nous proposons de revoir la configuration actuelle des Conférences avec les critères suivants:

- examiner les raisons historiques des compositions des Conférences ;
- approfondir les raisons pour la création d'une nouvelle Conférence et son utilité ;
- connaissance des situations de chaque Conférence;
- évaluer le critère du numéro minimum d'Entités et de frères par Conférence ;
- promouvoir un sondage dans les Conférences pour vérifier si elles veulent mettre à jour leur configuration et, dans ce cas, en motivant les passages éventuels , avec des avantages et désavantages, et les critères individuels. Le Définitaire général accompagne ce processus circulaire de dialogue, qui se déroulera essentiellement dans les Conférences, sans imposition d'en haut;
- promouvoir un discernement dans toutes les Conférences pour convenir ensemble où nous voulons aller aujourd'hui à travers cette médiation, qui nous ouvre à l'Ordre;
- encourager à ce que des Conférences diverses avec des éléments communs , comme la langue, puissent évaluer

des pas éventuels de plus grande collaboration, reconfiguration et intégration;

- approfondir et donner du contenu à la possibilité des Sous-Conférences.



5. Nous proposons que dans les rencontres avec les nouveaux Ministres provinciaux et des Custodies, le Définitoire général annonce un nouveau modèle d'animation de l'Ordre, où le Ministre provincial ou de Custodie travaille dans la perspective de l'Ordre, à travers et au-delà de la Province/Custodie. De là que murissent l'horizon, les contenus et les méthodes de l'animation de la Propre Entité.

6. Nous proposons de donner à l'Animateur général de JPIC le droit de participer au Chapitre général , pour la promotion du service d'animation propre à cet Office , transversal aux dimensions de l'Évangélisation et de la Formation. >>>

7. Nous proposons de revoir le titre comme suit : « Justice, Paix et Soins de la Création » pour une vision plus spécifiquement biblique-théologique-franciscaine de l'écologie intégrale.

8. Continuer à encourager la présence du Ministre et du Définitoire général dans les rencontres des Conférences avec une plus grande présence de la Curie dans les Entités. Nous reconnaissons que la présence du Définitoire général est de type charismatique et peut aider la Province /Custodie à sortir de son auto-référentialité, accompagnant les Provinces à réaliser ce qui a été décidé au chapitre provincial/custodial et se sentir de plus en plus partie de l'Ordre, dépassant le provincialisme et la résistance qui ne permet pas de changer de mentalité.

9. Vérifier les compétences, l'utilité et la fonctionnalité des offices fonctionnant aujourd'hui dans la Curie, aussi pour d'éventuelles incorporations.

10. Évaluer l'actuelle configuration du Conseil Plénier de l'Ordre en vue de ses fonctions et à la possibilité d'un plus grand pouvoir de décision.

11. Nous proposons de lancer une révision intégrale des Statuts généraux pour évaluer leur contenu, de ce qui en eux n'a plus de poids effectif et peut être retiré ou revu.

12. Nous proposons que sur le site OFM il y ait une section sur le développement de l'Ordre, outre les événements et initiatives.

Parmi les 12 propositions citées auparavant, on indiquera celles à présenter au Chapitre général et les autres qu'il faut commencer à réaliser.

\* \* \*

Les Présidents comme réponse au Mandat n. 6 du Chap. gén. 2021, au sujet de la révision de la contribution de solidarité que

les Entités destinées à la Curie générale, ont approuvé de:

- Maintenir le PNL comme mesure objective pour évaluer la capacité de contribution d'une Province.
- Pas de bandes : le PNL est directif.
- Bilan basé sur le besoin (remplace l'augmentation annuelle de l'inflation par frère) - 3,5 millions pour la première année.
- Après la première année: présenter et approuver toute variation chez le Président de la Conférence.
- Mise à jour de la répartition : Curie générale/Mission/Formation: 80/10/10.

Parmi les 4 modèles de contributions présentés, celui qui respecte les caractéristiques des cinq propositions alignées auparavant, c'est le « Modèle D » que l'on décide d'adopter.

\* \* \*

En conclusion, le Définitoire a évalué la rencontre avec les Supérieurs des Fraternités romaines dépendantes du Ministre, celle avec les Présidents des Conférences et l'acheminement du Temps Fort.

Le prochain Temps Fort est prévu du 3 au 14 juillet 2023 ; on rappelle à tous les Secrétariats des Entités de l'Ordre d'envoyer les instances à soumettre au Définitoire général jusqu'à une semaine du début des travaux du Temps Fort : les instances parvenues à un autre moment seront renvoyées au Temps fort successif ; on rappelle que la Curie générale durant le mois d'août, mois de fermeture des Bureaux, travaillera avec un personnel réduit.

À la louange du Christ et du Poverello d'Assise. Amen!  
Rome, 5 juin 2023.

Fr. Antonio M. IACONA, OFM  
*Secrétaire général*

## FRÈRES DÉFUNTS \*

- 21 juin: Fr. Agostino Pirri – Prov. Séraphique d'Assise, Italie
- 17 juin: Fr. Santiago Cepeda Iglesias – Prov. de Saint Jacques de Compostelle, Espagne
- 2 juin: Fr. Alcmir José Pillotto – Prov. Immaculée Conception, Brésil

\* Informations reçues du Secrétariat général [secgen@ofm.org](mailto:secgen@ofm.org)

JUIN 2023

## LE POINT DE FRÈRE MASSIMO

**E**n 1982 Fr. John Vaughn, alors Ministre général, écrivit une Lettre à l'Ordre, ayant pour titre : l'Afrique nous appelle. Ainsi commençait la présence en Afrique de l'Est et ce 2 juin à peine j'ai célébré ce souvenir avec les frères de la Province de Saint François à Nairobi. Ce fut un temps d'action de grâces, de mémoire et de regard vers le futur pour cette jeune et vivace Entité, actuellement répartie sur bien neuf pays de cette partie de l'Afrique, jusqu'à Madagascar et à Maurice.

En 1982 je commençais mon Noviciat et je me rappelle bien que la lettre du Ministre général suscita en nous enthousiasme et passion pour l'avenir. Je sentais d'appartenir à une fraternité aux amples horizons et qui allait vers de nouvelles terres. Rappelant cet anniversaire je me suis demandé, justement en Afrique, ce qui restait aujourd'hui de cette impulsion.

Je dois reconnaître que je retrouve ce mouvement missionnaire en diverses Entités de l'Ordre, comme par exemple en Asie, qui se fait désormais de plus en plus missionnaire pour l'Asie elle-même.

Aussi en Afrique, on commence à voir ce passage, et donc les frères de ce continent commencent à se faire responsables de l'ouverture de nouvelles présences en Afrique elle-même.

Pour le reste je crois que nous sommes appelés à un nouvel élan missionnaire. Par exemple je voudrais dire à l'Ordre qu'aujourd'hui l'Amazonie nous appelle, car cette région se transcende elle-même avec ses défis et est un signe pour toute la planète. Les frères d'Amérique latine s'en chargent, mais il reste l'ouverture aux frères de l'Ordre pour d'éventuelles vocations dans cette zone. Le Caribe aussi nous demande de soutenir notre présence.

Comment ne pas penser ensuite à la Custodie de Terre Sainte, la première de nos missions, qui a un besoin urgent de nouveaux frères, pour répondre à la mission que l'Église nous a confié de préserver les Lieux Saints et d'accompagner les chemins des chrétiens, toujours plus minoritaires, qui vivent sur cette terre et les nombreux pèlerins qui la visitent.

J'ai déjà appelé l'attention sur notre petite et précieuse présence au Maroc, où nous sommes présents depuis 800 ans parmi ce peuple, pour témoigner que Dieu seul est bon.

Même type de présence en Turquie comme en Lybie où il urge que certains frères répondent à l'appel à être présents dans ce



pays martyrisé par la guerre.

En Asie nous répondons à divers appels : Thaïlande, Myanmar, Papouasie Nouvelle Guinée, Laos et Cambodge. Des petites semences qui attendent de croître. Il y a un autre front missionnaire auquel nous pensons peut-être moins : les pays de vieille chrétienté où notre présence est de plus en plus faible. Je pense à l'Europe, à l'Amérique du Nord, comme à l'Australie et à la Nouvelle Zélande et à certains pays d'Amérique Latine. Ce sont

ces réalités qui demandent une nouvelle ouverture: comment annoncer en effet l'Évangile dans des pays qui l'ont reçu depuis des siècles et ont besoin aujourd'hui d'un témoignage qui

sache parler à des personnes qui, dorénavant, ont oublié le christianisme, et peut-être ne l'ont encore jamais connu ?

La nouvelle présence internationale à Londres à partir des prochains mois se veut un petit signe dans ce sens.

Nous repensons à notre présence en Russie, que nous voulons maintenir comme un grain de moutarde, témoin de rencontre, de Paix et de réconciliation.

Le témoignage et la mission appartiennent intimement à notre charisme. Et y répondre est vital pour nous. Laisser nos pays, nos langues et nos cultures, et nous faire pèlerins et étrangers sur des terres nouvelles, réanime notre vocation.

Nous pensons alors que nous remercions le Seigneur pour les 40 ans de présence en Afrique de l'Est. A nous rappeler avec gratitude parmi d'autres à Fr. Giacomo Bini, qui avec d'autres frères a donné une impulsion décisive à cette réalité.

« UNE NOUVELLE PHILOSOPHIE DE LA COMMUNICATION »

## PREMIÈRE RENCONTRE DU RÉSEAU DES COMMUNICATEURS FRANCISCAINS

Le 21 juin a eu lieu la première rencontre via Zoom du réseau de communicateurs franciscains, qui a engagé plus de 40 participants, religieux et laïcs provenant de 27 Entités de l'Ordre OFM du monde entier.

L'événement, organisé et promu par l'Office de Communications de la Curie générale fut le premier pas vers la formation d'un réseau qui implique les opérateurs de la communication de toutes les Entités de l'Ordre. Les finalités sont multiples : avant tout de se connaître et créer des relations, pour développer ensuite des stratégies qui rendent l'Ordre plus présent dans le secteur de la communication afin d'être plus efficace dans la mission évangélisatrice et porter plus aisément le message franciscain au monde entier.

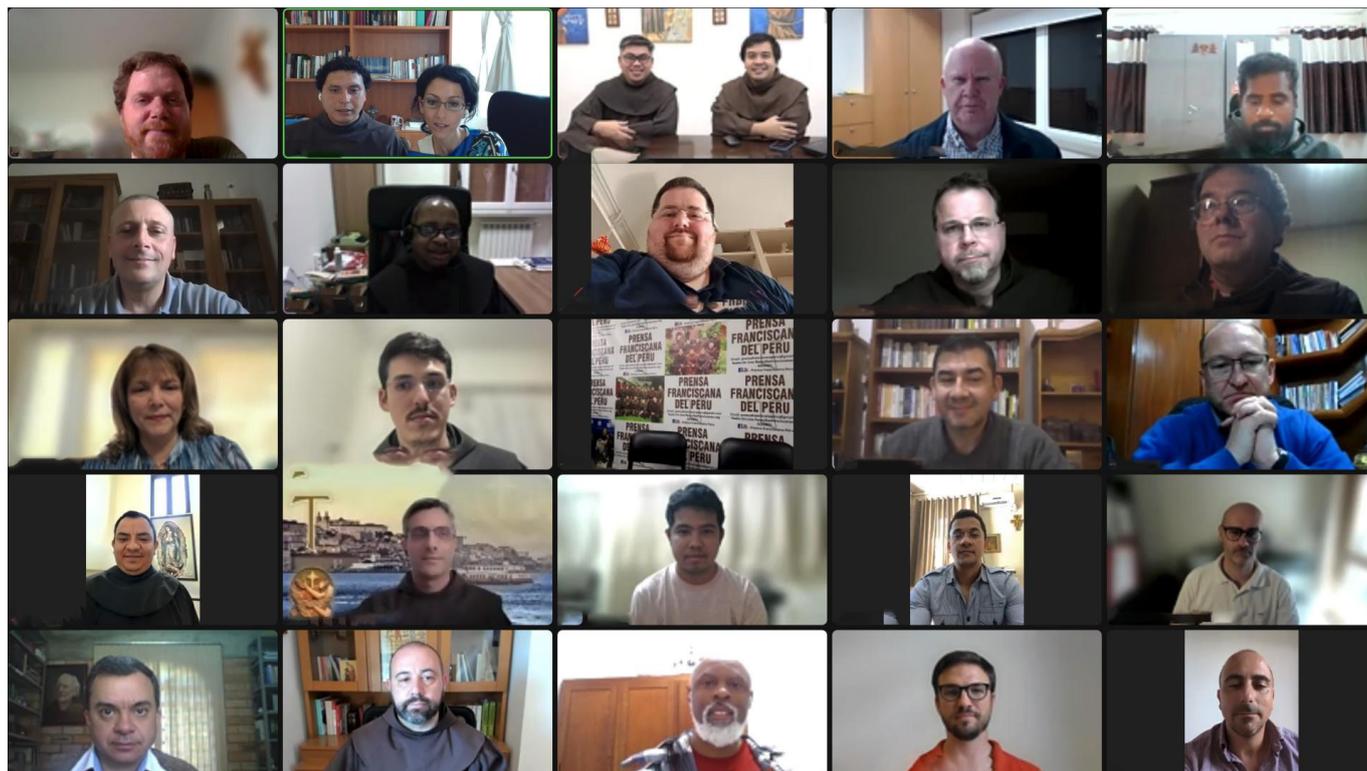
La rencontre commença par le salut du Ministre Général Fr. Massimo Fusarelli. Nous en citons un extrait: «Je remercie l'actuel Directeur du Bureau des Communications, Fr. Evodio João, son successeur à partir du 1er septembre, Fr. Byron Chammann, et leurs collaborateurs parce que ces deux dernières années, nous avons appris ensemble, aussi comme Définitoire général, une philosophie nouvelle et diverse de la communication. Avant tout nous avons appris que la communication ne va pas du haut en bas. « Communication en réseau » signifie que nous devons être tous plus à l'écoute de ce qui succède en périphérie, afin que le dit « centre » puisse recueillir et ren-

voyer, faire connaître ce qui se passe. Nous voulons améliorer le modèle de transmission de Saint François, de notre famille et de notre Ordre: non pas une image fictive, mais une réalité concrète telle que nous sommes, que nous voulons être et comment nous voulons l'être dans ces années 20 du 21<sup>ème</sup> siècle.

Cette rencontre veut être le premier pas de cette démarche longue, qui portera de nombreux fruits j'en suis sûr. Nous avons besoin de ce réseau de communications pour partager des informations, pour donner des nouvelles, pour laisser croître la réflexion et le mode de communiquer. Nous voudrions recevoir de vous, des Provinces et des diverses réalités de l'Ordre des informations, suggestions, provocations : écouter du local et raisonner au niveau global et international.

Saint François fut un grand communicateur de son temps, parce qu'il a su transmettre et faire comprendre à tous, à partir des plus simples, une nouvelle manière de lire et comprendre l'Évangile. Il a présenté une manière totalement nouvelle de vivre la vie religieuse, pour cette raison il a convaincu tellement d'hommes et de femmes et a été compris aussitôt dans le monde.

François a bien communiqué parce qu'il avait une vie à communiquer, à faire sentir, à transmettre: et donc nous ne vou-



lons pas communiquer seulement des idées ou des images de communication, mais une vie réelle et je souhaite que la provocation à mieux communiquer nous conduise à vivre vraiment l'Évangile comme des frères, en ce temps-ci parmi les pauvres, le cœur tourné vers le Seigneur ».

Après le Ministre général Fr. Massimo, Fr. John Wong, aussi, Définitiveur général et Délégué pour la communication est intervenu pour saluer et écouter les participants: « Après le Chapitre général nous avons été appelés à une restructuration de la Curie, et donc aussi du Bureau des Communications qui ne soit pas seulement destiné à communiquer au sein de la Curie générale, mais aussi à travailler à la communication vers l'extérieur. Il importe donc de créer un réseau de communicateurs et un lien entre les bureaux de communication de l'Ordre entier : ils sont à votre service et je ne vois pas l'heure de vous connaître et collaborer avec vous ».

Ensuite, modérés par Fr. Byron, toutes les Entités se sont présentées : des Amériques à l'Océanie, de l'Europe à l'Asie, passant par l'Afrique, chacun a raconté sa propre expérience dans le secteur de la communication: tellement de défis affrontés chaque jour, parfois avec peu de moyens, mais la «restructuration» du domaine de la communication est un processus déjà commencé.

Le prochain pas sera de recueillir les attentes et propositions sur ce «nouveau-né» réseau de communicateurs franciscains: dans les prochains jours on enverra un questionnaire aux participants, dont les réponses seront élaborées et présentées à la prochaine Rencontre du réseau, au mois de septembre. L'Office des Communications de la Curie générale remercie tous les participants et invite qui n'était pas présent à s'inscrire pour être inséré dans la mailing list: [comgen@ofm.org](mailto:comgen@ofm.org)

Participants outre le staff du Bureau des Communications de la Curie générale à la première Rencontre des Communicateurs franciscains ( Entités suivantes ):

- Prov. SS. Martiri del Marocco (Portugal)
- Prov. N.S. di Guadalupe (USA et Centre Amérique)
- Prov. N. S. degli Ungheresi (Hongrie)
- Prov. San Tommaso Apostolo (Inde)
- Prov. Ss. Francesco e Giacomo (Mexique)
- Prov. San Francesco di Assisi (Brésil)
- Prov. Immacolata Concezione (Brésil)
- Prov. Assunzione BVM del Rio de la Plata (Argentine)
- Prov. S. Elisabetta (Allemagne)
- Prov. S. Antonio di Padova (Philippines)
- Prov. S. Pedro Bautista (Philippines)
- Prov. S. Antonio (Brésil)
- Fondazione San Francesco (Russie)
- Cust. Sacro Cuore di Gesù (Brésil)
- Cust. S. Benedetto di Amazonia (Brésil)
- Cust. Santa Clara (Mozambique)
- Prov. Santa Croce (Brésil)
- Prov. S. Michele Arcangelo (Italie)
- Prov. Immacolata Concezione (Italie)
- Prov. Serafica di S. Francesco (Italie)
- Prov. San Francesco Stigmatizzato (Italie)
- Prov. XII Apostoli (Pérou)
- Fondazione OFM Fraternitas (Italie)
- Opera Sociale del Santo Hermano Pedro (Guatemala)
- Prov. S. Venceslao (République Tchèque)
- Prov. Santo Spirito (Australie et Nouvelle Zélande)
- Prov. Ss. Sette Martiri di Calabria (Italie)

## BIBLIOGRAPHIE FRANCISCANE

**Respiro di esultanza: la Parola in Chiara e Chiara nella Parola. Una proposta di lettura**

Chiara Grazia Centolanza

Edizioni Biblioteca Franciscana - Italia 2023

**Corpus franciscanum. Francesco d'Assisi: corpo e scrittura**

Jacques Dalarun

Edizioni Biblioteca Franciscana - Italia 2023

**Francesco in piazza: Nell'ottavo centenario del sermone di Francesco d'Assisi a Bologna**

A cura di J. Dalarun, P. Delcorno e R. Parmeggiani

Edizioni Biblioteca Franciscana - Italia 2023

**O jeito franciscano de celebrar - Guia da celebração litúrgica franciscana**

Alberto Beckhäuser

Editora Vozes - Brasil

## CURIE GÉNÉRALE LA PROCURE GÉNÉRALE

Voici la Compétence de la Procure générale de l'Ordre : « Traiter et conclure avec sollicitude, au nom du Ministre général, toutes les pratiques de l'Ordre à développer auprès du Saint Siège » (cf. SSGG Art. 156 §2).

Actuellement s'y activent le Procureur général, Fr. Claudio Durighetto, de la Province Séraphique de Saint François d'Assise en Italie, et le Vice-Procureur général et Secrétaire de la Procure, Fr. Chryzostom Fryc, de la Province de Saint François d'Assise en Pologne.

La Procure traite des questions à soumettre d'abord au Définitoire général et ensuite aux Dicastères de la Curie Romaine. Naturellement, en premier lieu (in primis), on traite plus fréquemment avec le Dicastère pour les Instituts de vie consacrée et les Sociétés de vie apostolique pour les récrits et les dispenses, pour les nulla osta pour les aliénations et pour les reconnaissances juridiques, pour les questions disciplinaires.

Les pratiques les plus communes sont : la requête de l'indult de quitter l'Ordre et de l'indult de sécularisation en vue de l'incardination dans un diocèse ; il y a ensuite les requêtes d'ex-claustration et les procédures pour la démission de l'Ordre (bien que ces deux typologies ne prévoient plus l'accès au saint Siège, elles viennent traitées au même titre par la Procure).

Auprès du Dicastère pour le Clergé, il y a de nombreuses pratiques pour demander la dispense des obligations dérivant de la sacrée ordination, y compris le célibat et les vœux simultanément. Au Dicastère pour la Doctrine de la Foi est présentée la documentation relative aux accusations de delicta graviora, y compris les abus sur mineurs, qui ensuite donne les indications de procédure ; avec le même Dicastère on traite aussi d'éventuelles questions doctrinales, de foi ou de morale qui émergent de publications produites par les frères.

Au Dicastère pour le Culte divin et la Discipline des Sacrements on demande l'approbation de Messes votives, de Messes propres, de Calendriers liturgiques particuliers. À la Pénitence-

rie Apostolique se présentent les requêtes d'indulgences et les nominatifs des nominations des Pénitenciers ordinaires pour la Basilique de Saint Jean au Latran et des Pénitenciers extraordinaires à Saint Jean au Latran et pour la Basilique Saint Pierre. Plus rarement il faut traiter avec le Secrétariat d'État, avec le Dicastère pour les Églises Orientales (par ex. pour pouvoir accueillir un candidat d'une Église orientale ou pour la faculté de bi-ritualisme), avec le Tribunal Suprême de la Signature Apostolique

La Procure en général étudie le matériel provenant des Entités de l'Ordre, vérifie la correction des procédures et la présentation complète de la documentation et ensuite la remet, avec ses propres observations, au Ministre général, pour le passage en Définitoire ; ensuite elle le présente - en général muni du votum du Ministre général - au Dicastère compétent.

Sont exclus de la compétence de la Procure les démarches pour les Causes des Saints, les questions qui concernent directement les Centres d'Études et celles relatives aux Sœurs du Second Ordre.

La Procure accomplit aussi une fonction de « consultation » pour le Définitoire général et

aussi pour les Ministres, Custodes et Secrétaires de Provinces et Custodies, pour tout ce qui concerne le domaine juridique : (Code de Droit Canon. Constitutions générales ; Statuts généraux, etc.) et les diverses procédures. En outre il offre les propres contributions à l'occasion de Cours de formations pour les nouveaux Ministres et Custodes et pour les Visiteurs généraux, toujours en affrontant des thèmes canoniques et disciplinaires, et ceux relatifs aux procédures en cas d'abus sur les mineurs.

Compétence aussi de la Procure sont la Commission Juridique et la Commission pour les Recours au Ministre général. Elle opère en contact plus étroit avec le Secrétariat général, le Secrétariat particulier du Ministre général, l'Office du Protocole et la Commission pour la Tutelle des Mineurs.

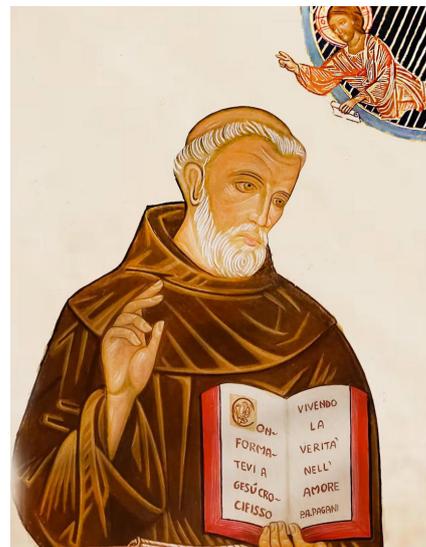


## PROMULGATION DU DÉCRET DE VERTUS HÉROÏQUES VÉNÉRABLE ANTONIO PAGANI, OFM

**D**urante l'Audience concédée à Son Éminence le Cardinal Marcello Semeraro, Préfet du Dicastère pour la Cause des saints, le Souverain Pontife a autorisé ce même Dicastère à promulguer le Décret concernant les vertus héroïques du Serviteur de Dieu Antonio Pagani (dans le siècle Marc), prêtre de l'Ordre des Frères Mineurs et Fondateur des Sœurs Dimesse Filles de Marie Immaculée, né à Venise-Italie en 1528 et mort le 4 janvier 1589 à Vicenza (Italie).

Marco Pagani (Venise 1526), obtenue la laure en jurisprudence civile et canonique, après une expérience initiale chez les Barnabites, passa chez les Frères Mineurs de l'Observance en 1557 assumant le nom d'Antoine. Homme de culture, canoniste et théologien il dédia un fécond apostolat de prêtre (1551) à la prédication, à l'enseignement à la publication d'écrits. Il participa comme théologien au Concile de Trente auprès du Ministre général de l'Ordre Francesco Zamora. Il nourrit un profond zèle pour la gloire de Dieu et le bien de l'Église, maintenant toujours un style de vie simple, austère, humble. Il collabora activement à l'œuvre de réforme promue par le Concile pour un retour à la simplicité

évangélique des origines, pour limiter le relâchement des coutumes et confondre les hérésies. Il fut particulièrement attentif au rôle des laïcs dans l'évangélisation et pour ce motif fonda la Compagnie des Frères de la Croix et celle des Dimesse. Ces dernières nées à Vicenza en 1579 dans le cadre du Tiers Ordre Franciscain avec la collaboration de Deianira Valmarana, sont encore actives aujourd'hui dans l'Église sous le nom de Sœurs Dimesse Filles de Marie Immaculée et constituent l'héritage spirituel le plus significatif du Serviteur de Dieu. Padre Antonio Pagani vécut les dernières années de sa vie dans les ermitages franciscains de Venise, pour être, dans la contemplation. de plus en plus inti-



mement uni au Seigneur. Il mourut dans le Couvent de Saint Blaise à Vicenza le 4 janvier 1589. La longue cause de béatification, débutée en 1615, parvient aujourd'hui au passage mérité de la reconnaissance des vertus héroïques, attestant l'authentique exemple de sainteté qui, au cours des siècles, a toujours accompagné le Vénérable.

### RENCONTRE DE NOVEMBRE 2023

## NOUVELLES FORMES DE PRÉSENCE, VIE ET ÉVANGÉLISATION DE L'ORDRE EN EUROPE

**D**u 11 au 14 juin les membres de la Commission pour la coordination des nouvelles formes de présence, vie et évangélisation en Europe se sont réunis à Prague, profitant de la fraternelle hospitalité des frères qui vivent au centre de la vieille ville.

Partant des lignes guide articulées dans le document Ite, nuntiata... (Rome, 2017), les membres de la Commission ont élaboré un programme pour la rencontre qui aura lieu à Rome du 6 au 9 novembre 2023. L'événement se concentrera sur la présentation de nouvelles formes et idées. Fr. Massimo Fusarelli, Ministre général, tiendra une conférence et il y aura beaucoup de temps

pour se rencontrer et célébrer la vie fraternelle. Aux Provinciaux d'Europe, on demandera d'envoyer un ou deux frères à s'unir à l'équipe de Rome pour rafraîchir le charisme franciscain dans de nouvelles formes de vie, présence et évangélisation.



# OFM

ORDO FRATRUM MINORUM

Directeur : Fr. Evódio João  
Traducteur: Fr. Philippe Schillings OFM

Curie Générale des Frères Mineurs

Via di S. Maria Mediatrix, 25 - Rome, Italie - [comgen@ofm.org](mailto:comgen@ofm.org)  
[www.ofm.org](http://www.ofm.org)



@ofmorg



@fratrumminorum



@ofmdotorg



@ordo-fratrum-minorum



@ofmdotorg